

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lre}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — matin,	Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Constitutionnel*, en annonçant que la conférence des plénipotentiaires s'est réunie le 31 décembre, ajoute : « On assure que la seconde séance doit avoir lieu samedi ou dimanche prochain au plus tard. »

L'assemblée fédérale suisse a sanctionné, à l'unanimité, la politique suivie par le Conseil fédéral et a adopté toutes les mesures qu'il avait proposées. Il résulte des dernières dépêches que ces résolutions ont rendu plus vif encore le mouvement belliqueux qui agite en ce moment la population helvétique. Il se confirme aussi que les divisionnaires Bourgeois et Egloff sont autorisés à mettre sur pied, le cas échéant, toutes les forces militaires des deux cantons de Bâle, ainsi que des cantons de St Gall et d'Appenzell. On doit armer les bateaux à vapeur suisses et les ports du lac de Constance.

La publication de l'ordre de mobilisation est également attendue pour le 2 janvier. Il est probable, néanmoins, que tous les corps de troupe qui doivent prendre part à l'expédition ne seront pas prêts à se mettre en marche à cette époque. Voilà pourquoi des mouvements de troupe pourraient fort bien avoir lieu encore au mois de février. On assure en outre que dans le cas où des troupes prussiennes se porteraient sur la frontière suisse, un corps bavarois, composé de deux régiments d'infanterie, d'un régiment de chasseurs et de la cavalerie et de l'artillerie en proportion, serait formé sur la frontière méridionale de la Bavière, mais il n'a pas encore été donné d'ordre de mise sur pied.

Quant aux dernières propositions de la France, la *Gazette de Cologne* prétend les connaître. Elles consisteraient « à mettre les prisonniers en liberté et à les éloigner du territoire fédéral par une simple mesure de police. » Les autres Puissances auraient adhéré à cette proposition. Nous devons ajouter que nous ne reproduisons la version de la *Gazette de Cologne* qu'à titre de renseignement.

Quoi qu'il en soit, nos correspondances particulières de Francfort sont écrites dans le même sens

que celles de Stuttgart : c'est-à-dire qu'elles sont peu favorables à la Prusse. Elles affirment que le mouvement populaire des cantons, dans le sens de la résistance, s'accroît tous les jours davantage et se communique à celles des classes de la société qui y étaient restées jusqu'ici étrangères. L'appel aux armes a été proclamé dans les villes et les communes de tous les cantons, et les jeunes gens, ainsi que les hommes valide, incorporés dans les compagnies et ensuite dans les bataillons cantonnaires, s'exercent du matin au soir au maniement des armes. On prévoyait, dans le monde commercial de Francfort, qu'en face de cette levée générale et en masse, il sera infiniment difficile à la Prusse de vaincre cette nation de montagnards et que si malheureusement la guerre doit éclater elle pourra se prolonger longtemps, avant que la Suisse soit réduite à l'extrémité. L'occupation de Schaffouse et de Bâle par un corps d'armée prussien, amènerait indubitablement des chocs sanglants; la Suisse qui reconnaît de ce côté son point le plus vulnérable, y dirigerait des forces assez considérables pour s'opposer à la prise de possession de ces deux villes fédérales.

Les feuilles prussiennes ayant été invitées à s'abstenir de toutes nouvelles concernant les préparatifs militaires, nous en sommes réduits, pour la connaissance des faits de cette nature, aux communications des journaux allemands. On tient avec tant de rigueur à ce que le silence soit observé à cet égard, que l'administration prussienne n'a pas voulu s'occuper du démenti donné par la *Correspondance prussienne* au *Morning-Post*, parce qu'il y était question de la mise en marche de l'armée prussienne. — Havas.

La lettre qu'on va lire et qui nous est transmise par l'agence Havas, contient, surtout dans sa dernière partie, des informations qui, si elles sont exactes, sont d'autant plus importantes qu'elles nous arrivent par la voie de Vienne :

« Vienne, 25 décembre. — En présence des armements sérieux de la Prusse contre la Suisse, un changement notable s'est produit, au sein de notre cabinet, sur la manière d'envisager cette épineuse

question de Neuchâtel. En appuyant si chaleureusement la Prusse dans l'assemblée diétale, à Francfort, le gouvernement autrichien espérait arranger, par voies diplomatiques, le différend prusso-helvétique; personne ne prévoyait, à Vienne, un déploiement si rapide des forces militaires prussiennes, au moment surtout où M. de Menshengen, notre ministre à Berne, laissait entrevoir dans ses dépêches journalières, la possibilité, fondée sur la bonne entente qui existait entre lui et le président fédéral, d'attirer la solution du conflit sur le terrain tout diplomatique.

« A ce point de vue, on comprendra aisément le vif déplaisir qu'occasionent au gouvernement impérial les armements précipités de la Prusse. Dès lors, on a senti, ici, qu'un changement était devenu indispensable dans l'attitude de l'Autriche; tous nos agents, à l'étranger, ont reçu des instructions en conséquence.

« L'Autriche plus que toute autre puissance a le plus grand intérêt à empêcher, par tous les moyens possibles, l'éclat d'une guerre, dans un pays immédiatement voisin de nos possessions italiennes; aussi, tous les efforts tendent-ils à conjurer l'ouverture des hostilités.

« Les nouvelles récentes des frontières suisses limitrophes des nôtres sont de nature à inquiéter sérieusement notre gouvernement. L'élan national qui s'est manifesté dans la plupart des cantons envahit les populations de nos frontières, parmi lesquelles se trouvent un grand nombre de personnes d'origine suisse. Plusieurs émissaires, qui parcourent le pays afin d'exciter ces mêmes personnes à prendre les armes en faveur de leurs frères, ont été arrêtés par l'autorité militaire.

« On sait aussi que malgré cette vigilance sévère, un certain nombre d'ouvriers suisses sont parvenus à rentrer dans leur pays, et on craint que leur exemple ne soit bientôt suivi par tous les hommes valides de cette nation. Néanmoins, quoi qu'il puisse arriver, on trouvera l'Autriche prête à faire face, par ses mesures militaires, aux nécessités du moment. »

FEUILLETON

LE CHATEAU DE MONTBRUN.

(Suite.)

III.

Pendant ce dialogue, le baron avait jeté plusieurs fois sur les deux interlocuteurs des regards de soupçon.

— Gracieux damoiseau, dit-il enfin sèchement, je ne doute pas que vous ne fassiez tous vos efforts pour décider le sire de Cachamp à accepter mon invitation; mais la simple courtoisie doit avoir plus d'empire sur un homme de guerre que les beaux discours d'un ménestrel... Je vous prie donc de ne plus *francimantiser* et de ne plus vous placer entre Sa Seigneurie et la mienne.

Gérald baissa la tête et se recula d'un air de respect. Livré à lui-même, le chevalier s'agitait avec embarras, sans savoir à quel parti s'arrêter.

— Sire de Montbrun, demanda-t-il d'un ton bref, votre fief ne relève-t-il pas du prince de Galles et de son suzerain le roi d'Angleterre! — Il relève de Dieu et de mon épée, répliqua le baron avec hauteur. Je n'ai promis d'allégeance ni à roi, ni à duc.... je ne puis me considérer comme obligé par le serment que les bourgeois des bonnes villes et quelques nobles avec eux, ont fait, au nom de toute l'Aquitaine, en présence du soi-disant duc, le prince de Galles... Je ne suis ni de France, ni d'Angleterre; je suis de Montbrun.

L'orgueil de cette réponse, où le baron laissait voir la prétention de trancher du potentat, prétention assez fréquente à cette époque parmi les plus obscurs hobereaux, ne parut pas surprendre le sire de Cachamp.

— S'il en est ainsi, reprit-il, vous devez être considéré comme puissance neutre, et je ne craindrai pas de devenir votre hôte.... Nous avons échangé nos gages loyalement; nous devons être sacrés l'un pour l'autre jusqu'au moment du combat, sous peine de forfaiture et de félonie.... D'ailleurs, sachez-le bien, Messire, pour un cheveu enlevé de ma tête dans votre manoir, il viendrait tant de gens d'armes et d'archers que chacun d'eux, en démolissant le château, n'en pourrait avoir une pierre.... Sur ce, continua-t-il avec dignité, en présentant sa main au chevalier, recevez-moi, messire de Montbrun, en foi et honneur, car je veux être votre ami, à partir de l'instant où nous sommes, jusqu'à demain matin à l'heure de prime (1). — Ainsi soit fait, dit le baron en serrant la large main qu'on lui tendait; puisque vous ne voulez une trêve plus longue, nous serons compagnons et amis jusqu'à l'heure marquée par vous-même; après quoi chacun de nous avisera.... Or donc, Messire, prenons le chemin de mon manoir, et disposez, vous et votre suite, de ce qui m'appartient comme étant à vous.

Ces arrangements terminés, et la trêve conclue, les
(1) Environ six heures du matin.

deux chevaliers se saluèrent avec une sorte de raideur; puis chacun d'eux se tourna vers ses gens pour leur donner ses ordres. Bientôt les épées furent remises dans les fourreaux, les masses d'armes furent suspendues à l'arçon des selles, les visages perdirent leur expression de défiance, et l'on se mit en marche pour gagner le château de Montbrun.

Le soleil touchait presque à l'horizon, et ses rayons obliques avaient perdu leur insupportable ardeur. Toute la troupe avançait au petit pas, à l'ombre des arbres qui bordaient la route. On s'examinait toujours, mais plutôt par curiosité que par crainte. Montbrun marchait en tête de la caravane, le visage découvert, la lance à l'étrier; il causait d'un air mystérieux avec le troubadour, fort troublé en apparence par cette espèce d'interrogatoire. Puis venaient les gens du château devisant entre eux, dans leur langue, de la singulière rencontre qu'on venait de faire. A quelques pas en arrière, le sire de Cachamp s'entretenait bas avec son écuyer favori. La marche était fermée par les cavaliers vêtus de gris; ils s'avançaient d'un air étonné et mécontent, comme s'ils eussent trouvé dans la situation présente quelque chose qui n'était pas de leur goût.

La conférence du sire de Cachamp et de son écuyer durait déjà depuis plusieurs instants.

— Par saint Yves! s'écria le chevalier d'un ton d'impatience, le temps des reproches est passé, maître Bigot!

Nous lisons dans le *Morning-Post* du 31 décembre :

« La distance à parcourir de Berlin à Schaffouse est d'un peu moins de 500 milles; les troupes prussiennes qui se trouvent les plus rapprochées sont celles des provinces rhénanes; elles ne peuvent pas atteindre la frontière suisse sans avoir à faire moins de 200 milles. On ne peut pas sérieusement tenter de se servir des chemins de fer pour le transport d'une grande armée, avec tout son matériel, sans courir la chance d'une déception. En effet, si nous avons bonne mémoire, une commission d'officiers prussiens avait été chargée de faire l'expérience et son rapport n'avait pas été favorable; lors même que toute l'expédition serait réunie devant Schaffouse, il n'en résulterait pas nécessairement qu'on pût s'emparer de cette ville. Elle a des murailles et une citadelle, et la leçon donnée par Tolleben, montrant aux ingénieurs alliés devant Sébastopol, comment on pouvait prolonger une défense, n'a pas été oubliée en Europe. 40 ou 50 jours de tranchée ouverte, pendant un hiver de la Suisse, pourraient donner aux Prussiens un douloureux et coûteux aperçu des souffrances de notre armée en 1854. D'un autre côté les ressources militaires de la Suisse sont beaucoup plus grandes, relativement à sa population, que celles de la plupart des autres pays. En tenant compte de la proportion ordinaire d'individus du sexe masculin, ayant l'âge propre au service militaire (20 à 40 ans) formant un 7^e de la population tout entière, la Suisse peut disposer d'une force de plus de 300,000 hommes; mais il est évident qu'une quantité plus considérable viendrait grossir les rangs des défenseurs nationaux. Le nombre des jeunes gens de 15 à 20 ans dépasse la moitié du chiffre précédent; et l'enthousiasme provoqué par la cause nationale leur tiendrait lieu de discipline. La population est élevée au maniement des armes. Le nombre de soldats revenus des gardes papale et napolitaine, dont la vie militaire s'est passée en pays étrangers, et dont une partie, qui était à Naples, a eu à soutenir des luttes désespérées, est très-considérable; il y a chez eux toutes les connaissances militaires pour diriger le bouillant et unanime soulèvement qui aurait lieu au moment où le sol de la Suisse serait souillé par la marche d'un ennemi.

On écrit de Saint-Petersbourg, 23 décembre, à l'Agence Havas :

« Il n'est pas douteux qu'une convention a été conclue entre notre gouvernement et la Perse, en vue de certaines éventualités, et que, dans un cas donné, un corps auxiliaire russe appuierait l'armée persane. La cour de Téhéran ferait probablement droit, en retour, à un vœu de la Russie en lui abandonnant sur l'Araxe un point qui fait la limite des deux États. Ce point a de l'importance en présence des Turcomans insoumis qui inquiètent la frontière russe. A l'endroit où l'Araxe se jette dans la mer Noire, il se trouve une petite île que la Perse a récemment laissé occuper par la Russie pour le même motif. Les négociations relatives à la cession d'un petit territoire sur l'Araxe, sont encore pendantes. En tout cas, la Perse essaiera, avant d'avoir recours à la Russie, d'arranger son différend avec l'Angleterre. Les instructions de Ferouk-Khan sont

connues, mais il est possible que la prise de Hérat les fasse modifier. On pense ici que la Perse consentira à abandonner sa nouvelle conquête, si l'Angleterre lui fait quelques concessions nécessaires à la sûreté de la frontière persane.

» La nouvelle que nous avons donnée de la concentration de forces militaires considérables près de Bakou se confirme. Ces troupes se composeront de régiments éprouvés du Caucase. Les autres troupes concentrées dans le Caucase sont très-importantes, les cinq corps dont elles se composent enferment tout ce territoire et pourront agir de concert au moment voulu. Outre le corps de Bakou, qui se rattache à l'armée du Caucase, et qui, le cas échéant, doit se rendre en Perse, il y a encore le corps d'Orenbourg qui, au besoin, pourrait prendre part à une expédition. Il serait destiné à envahir le territoire des Afghans et à les empêcher de combattre la Perse de concert avec l'Angleterre. Les troupes se dirigeraient d'Orenbourg par la route suivie par Pierowski dans l'expédition de Khiva. Sur cette route sont disposés des piquets permanents de cosaques, ainsi que des puits et d'autres établissements très-importants pour une marche à travers les steppes.

» L'Empereur a ordonné la formation de 24 bataillons de tirailleurs, un pour chacune des 24 divisions de l'armée. »

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Les correspondances de Madrid parlent d'un projet de coalition de tous les partis constitutionnels contre l'absolutisme; elles démentent le bruit que le gouvernement songeait à changer la garnison de la capitale. Il était question de l'établissement d'une association ayant pour objet de développer les idées du libre échange. M. Mon se placera à la tête de cette association.

— « Madrid, 30 décembre. — Le gouvernement exempté du paiement des droits de douane, durant la crise alimentaire, tous les barils de quelque espèce et de quelque volume que ce soit, importés de l'étranger. » — Havas.

CHINE. — Le *Daily-News* donne les détails suivants sur le bombardement de Canton :

« Depuis longtemps déjà notre correspondant à Hong-Kong nous parlait de graves et nombreuses difficultés survenues entre les autorités anglaises et le gouvernement de Canton. Le 8 octobre, ce dernier mit le comble à ses violences contre nos résidents en s'emparant d'une *lorcha* portant pavillon anglais et en faisant prisonniers une douzaine d'hommes de l'équipage. Il est certain que quatre de ces malheureux eurent la tête coupée. Notre consul, M. Parker se rendit immédiatement à bord de la *lorcha*, puis essaya d'obtenir une entrevue avec les mandarins. Là, il fut l'objet de menaces violentes, et les mandarins refusèrent de lui donner aucune explication sur ce qui s'était passé. Le consul donna aussitôt avis de ces événements à sir John Bowring, à Hong-Kong, ainsi qu'à sir Seymour, qui se trouvait sur les lieux, et qui, en signe de représailles, fit d'abord saisir et diriger sur Hong-Kong une jonque appartenant à un mandarin. M. Parker adressa ensuite de vives remontrances au gouverneur de Canton, Yeh, qui ne fit

aucune réponse. Voyant tous ses efforts inutiles, notre consul renonça à toute tentative de conciliation et aussitôt une force navale anglaise imposante entra en scène.

Le 18 octobre, sir Seymour expédia, en premier lieu, de Hong-Kong à Wampoa, avec un corps nombreux de soldats de marine et de *blue jackets*, la corvette à hélice, l'*Encounter*, de 14 canons, et le sloop à vapeur, *Sampson*, de 10 canons. Le sloop à vapeur, *Barracounta*, suivit avec d'autres détachements; l'amiral Seymour se rendit à Canton, et prit en personne la direction des opérations. Les résidents anglais et les autres résidents européens furent officiellement avertis de la situation des affaires, et les transactions commerciales qui, depuis quelque temps déjà, étaient fort languissantes, furent complètement suspendues.

Le fleuve qui traverse Canton, est un peu plus large que la Tamise au pont de Londres; mais l'eau n'a pas plus de deux brasses de profondeur et les étroits passages par lesquels on y arrive, du côté de l'île de Wampoa, n'ont pas plus d'une brasse et demie de profondeur. A l'extérieur, la ville est défendue par cinq forts dont deux sont situés sur la terre ferme et deux sur le fleuve. Ces forts furent attaqués et pris le 25 octobre, par les Anglais; l'amiral Seymour entama alors de nouvelles négociations, mais le gouvernement ne voulut lui accorder ni satisfaction, ni entrevue.

L'amiral se décida alors à attaquer la ville elle-même. Une muraille composée en partie de grès, en partie de briques, entoure Canton. Elle a à peu près trente pieds de haut et vingt-cinq d'épaisseur, et est surmontée de pièces de canon. Le 27 octobre, les Anglais ouvrirent le feu contre cette muraille, et le 29 nos troupes entrèrent par la brèche qu'elles avaient faite. Le palais du gouvernement, situé dans la partie sud-ouest de la nouvelle ville, fut pris par nos soldats; mais la position ne valant pas la peine d'être conservée, ils l'abandonnèrent dans la soirée, n'ayant eu que trois hommes tués et douze blessés.

On fit une nouvelle tentative de négociations; mais, comme les précédentes, elle resta infructueuse. L'amiral résolut alors d'attaquer la vieille ville, qui est séparée de la nouvelle par une haute muraille en pierres de taille, et qui contient la garnison de Canton. Elle fut bombardée le 3 et le 4 novembre, et le 6, le *Barracounta* détruisit vingt-trois jonques de guerre. L'amiral laissa encore au gouverneur quelque temps de réflexion; mais, à la date des dernières nouvelles arrivées de Canton à Hong-Kong, il n'était pas encore question d'accommodement.

Notre flotte dans les mers de Chine est très-nombreuse en ce moment. Elle se compose de 11 bâtiments de guerre et porte 282 canons.

FAITS DIVERS.

Les journaux anglais racontent l'anecdote suivante.

Le prince de Galles et son gouverneur voyageaient dernièrement incognito dans l'ouest de l'Angleterre. Le maître d'un certain hôtel, s'attendant à tout instant à recevoir Son Altesse Royale, avait fait préparer avec soin des appartements, et il attendait avec une anxiété fiévreuse. Un gentleman

Voulais-tu que je me hasardasse à me heurter la nuit contre les restes de l'armée anglaise? cela fût infailliblement arrivé du côté de Limoges... Je ne savais où prendre un gîte sûr pour cette nuit, et l'offre de ce châtelain m'agréa fort... Tu me dis qu'il est pillard : eh! qui n'est un peu pillard maintenant dans notre pauvre France? D'ailleurs ce petit ménestrel a pris la bonne précaution de me donner le nom d'une de mes terres; le baron ne sait donc pas qui je suis. Prends soin qu'aucun de mes vassaux et suivants ne me trahisse... Cela ne leur sera pas malaisé; car pas un, excepté toi, ne comprend la langue du pays. — J'y veillerai, Monseigneur; mais, de votre côté, permettez à votre humble serviteur de vous recommander la prudence... Les Anglais, m'a-t-on dit, ont déjà connaissance de votre voyage, et ils vous ont tendu des embûches sur le chemin. — Eh bien, pendant qu'ils me guettent sur les routes ordinaires, je traverse tranquillement un pays qui est à eux, où ils sont en force, et ne se doutent pas de ma présence... Ils me croient encore à la tête de deux cents lances en Périgord, et je suis là, tout près d'eux, avec une poignée d'hommes sans armes.... C'est une excellente ruse de guerre. — Cependant, Monseigneur, si ce chanteur allait vous trahir?

Un cavalier du baron s'avança vers le sire de Cachamp, et lui annonça que le chevalier de Montbrun lui demandait l'honneur de sa compagnie en tête de la colonne.

— Je vais me rendre à la courtoise invitation de mon noble hôte, répondit Cachamp; mais, vrai Dieu! l'ami,

continua-t-il en regardant l'écuyer d'un air railleur, n'est-ce pas toi que j'ai si mal mené tout-à-l'heure pour avoir vilainement parlé au nom de ton seigneur?

Oswald, car c'était lui, baissa la tête en silence.

— Maître Bigot, reprit le chevalier avec gaieté en se tournant vers son écuyer, donne à ce pauvre diable une douzaine de florins d'or pour lui faire perdre la mémoire.... Par saint Sauveur, mon épée tombait sur son casque comme le battant sur la cloche, et jamais, je crois, écuyer n'entendit pareil carillon!

Bigot tira de sa bourse de cuir quelques pièces d'or et les remit au malencontreux écuyer. Celui-ci s'inclina profondément devant le voyageur qui lui faisait un pareil présent.

— Monseigneur, lui dit-il à demi-voix, je ne vous avais pas reconnu d'abord, car je n'eusse jamais osé parler insolument à si haut personnage.... Pour ce qui est des coups de platassade, je tiens à grand honneur de les avoir reçus de la main d'un si vaillant homme de guerre! — Sur mon âme! tu es de bonne composition. Mais tu sais donc qui je suis?

Oswald répondit affirmativement.

— Alors veille bien sur ta langue, dit Cachamp en lui adressant un signe menaçant.

Sans daigner s'assurer davantage du silence de cet homme qu'il avait gravement offensé, il piqua son cheval et rejoignit le sire de Montbrun en tête de la troupe. La conversation s'engagea entre eux sur un ton poli et

amical; on parla des guerres présentes, des grands capitaines qui étaient l'objet de l'attention générale, surtout dans les provinces envahies. Bientôt on quitta la grand'route pour s'enfoncer dans une longue avenue de châtaigniers, à l'extrémité de laquelle s'élevait le manoir de Montbrun.

IV.

Le château de Montbrun (Mons brunus) était une de ces vieilles forteresses dont les ruines, encore imposantes, attestent seules aujourd'hui la puissance de certaines familles féodales, éteintes ou dispersées. Il s'élevait au centre d'une contrée montagneuse et couverte de bois. Les abords étaient difficiles; sa situation à l'extrémité de gorges et de défilés presque impraticables, eût permis à une poignée d'hommes résolus et familiers avec tous les accidents du terrain, d'y tenir tête à une armée entière. Grâce à cette circonstance, autant qu'à la force du manoir, le seigneur châtelain avait pu conserver son indépendance depuis le commencement de la guerre; car les armées françaises ou les armées anglaises, qui tour à tour envahissaient l'Aquitaine, ne se souciaient pas de s'engager dans ce pays entrecoupé et dangereux, pour l'inutile satisfaction de réduire à l'obéissance un hobeau isolé tel que le sire de Montbrun. D'ailleurs, il n'avait pris sérieusement parti ni contre l'un ni contre l'autre des deux nations; chacune d'elles lui eût volontiers pardonné ses exactions, pourvu qu'il arborât au haut de son donjon l'étendard aux fleurs de lis d'or ou l'étendard

et un jeune homme arrivent sur ces entrefaites et demandent à coucher pour la nuit. Tous les domestiques de l'hôtel sont aussitôt en mouvement : le maître dit être sûr d'avoir reconnu le prince de Galles et son gouverneur. On donne aux deux voyageurs les meilleures chambres ; le maître de l'hôtel montre l'empressement le plus obséquieux pour le jeune voyageur surtout.

Dans la soirée, surviennent trois autres voyageurs, deux gentlemen et un jeune homme. — J'en suis désolé, dit le maître de l'hôtel, je n'ai plus de lit que pour ces deux Messieurs, mais on pourrait faire un lit pour ce jeune gentleman sur le sofa. Les choses s'arrangent ainsi ; et dans la matinée l'on a su que le jeune voyageur qui avait passé la nuit sur le sofa était l'héritier de la couronne d'Angleterre, tandis que le jeune homme qui avait couché dans le meilleur lit de l'hôtel n'était autre que le jeune... voyageant avec son père. — Havas.

— Il existe à Pékin une sorte d'hôtellerie à la nuit qui surpasse en excentricité tout ce que le vieux Paris et les enfers de Londres aient pu offrir en ce genre. On la désigne sous le nom de *Ki-mao-fan*, littéralement « la maison aux plumes de poule. » Cet établissement se compose d'une vaste salle couverte dans toute son étendue d'une couche de plumes de poule.

Les mendiants et les vagabonds vont passer la nuit dans ce dortoir. Hommes, femmes, enfants, les vieux, les jeunes, tout le monde y est admis et chacun fait son nid comme il l'entend sur cet océan de plumes. Dès que le jour apparaît, il faut déguerpir, et on commis de l'entreprise perçoit à la porte la *sapège* fixée par le tarif.

Dans les premiers temps, l'administration fournissait de petites couvertures ; mais les pratiques de cet établissement contractèrent peu à peu l'habitude de les emporter, et les actionnaires du *Ki-mao-fan*, s'aperçurent qu'ils marchaient à une ruine prochaine. Alors, pour concilier tous les intérêts, on fabriqua une immense couverture en feutre qui put abriter le dortoir tout entier.

Pendant le jour, elle est suspendue au plafond comme un baldaquin gigantesque. Le soir, quand tout le monde est couché dans la plume, on la fait descendre au moyen de poulies, et chacun passe sa tête dans les trous qui ont été pratiqués à cet effet dans la couverture. Les voyageurs qui nous ont décrit le *Ki-mao-fan*, ne disent point ce qu'il advient lorsque les hôtes de cette maison peu meublée sont plus nombreux que les trous pratiqués dans la couverture omnibus.

— L'almanach est un trait d'union entre l'année qui s'en va et celle qui va commencer. — Il raconte les événements passés et prédit ceux qui arriveront ; toutefois, cette seconde attribution de l'almanach a trouvé depuis quelque temps bien des incrédules, aussi se retranche-t-il de préférence dans les faits accomplis, dont le récit a tant d'attraits pour les quinze millions de Français qui n'apprennent que par les almanachs les destinées de la France. L'*Almanach de Napoléon* a depuis neuf ans le privilège de les apprendre au plus grand nombre. Ce privilège s'explique par le titre sympathique qu'il a adopté, la bonne exécution de ses gravures et le bon choix de ses articles.

blanc aux trois léopards.

La forteresse, fortifiée d'après toutes les règles de l'art militaire à cet époque, formait un vaste quadrilatère flanqué aux quatre coins de tours élevées. Elle était entourée d'un mur crénelé et de larges fossés qu'un ruisseau, sorti d'un petit lac voisin, alimentait, en toute saison, d'une eau limpide.

L'entrée principale faisait face au chemin tortueux et découvert qui s'enfonçait dans les bois. Elle était défendue par une tour plus haute et plus grosse que toutes les autres ; c'était le donjon ou tour du beffroi, au sommet duquel flottait la bannière armoriée du châtelain. En face, à l'endroit même où s'abattait le pont-levis, s'élevait la barbacane ou corps-de-garde avancé, poste isolé, périlleux, toujours exposé le premier aux entreprises des assaillants ; aussi les murailles en étaient-elles épaisses, solides, garnies de meurtrières. A l'entour de la barbacane étaient plantés d'énormes pieux appelés les *barrières*. Du reste, l'architecture du château, bien qu'elle appartint à diverses époques, était en général fruste et grossière ; la délicatesse, la légèreté particulières au genre gothique, étaient remplacées par la force et la solidité ; tout rappelait dans sa construction cette ère barbare où l'architecture grecque, importée par les Romains, avait disparu, et où l'architecture sarrasine n'existait pas encore. L'ensemble des bâtiments était lourd, massif, et dépendant majestueux.

A l'heure à peu près où avaient lieu dans la campagne

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* publie, dans sa partie officielle, un décret convoquant le Sénat et le Corps-Législatif pour le lundi 16 février 1857.

CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

Hier, au Bois Doré, un bloc énorme de tuf s'est détaché du rocher. Heureusement, personne n'a été blessé, et aucun accident grave n'est arrivé.

P. GODET.

Liste des numéros gagnants au tirage de la loterie de Saint-Vincent-de-Paul.

15, 25, 27, 59, 82, 92, 131, 149, 150, 158, 185, 214, 250, 260, 291, 301, 311, 313, 337, 338, 343, 365, 380, 385, 405, 406, 407, 413, 415, 457, 462, 463, 465, 498, 509, 513, 575, 595, 600, 724, 753, 755, 766, 785, 803, 806, 813, 852, 881, 882, 885, 897, 943, 1,014, 1,059, 1,062, 1,081, 1,082, 1,102, 1,110, 1,148, 1,209, 1,235, 1,249, 1,258, 1,259, 1,286, 1,387, 1,390, 1,413, 1,424, 1,449, 1,484, 1,515, 1,604, 1,612, 1,634, 1,641, 1,654, 1,813, 1,818, 1,826, 1,862, 1,906, 1,937, 1,955, 1,974, 2,008, 2,079, 2,107, 2,147, 2,152, 2,154, 2,173, 2,181, 2,185, 2,194, 2,197, 2,210, 2,217, 2,263, 2,289, 2,325, 2,331, 2,332, 2,359, 2,361, 2,406, 2,416, 2,444, 2,461, 2,508, 2,516, 2,518, 2,533, 2,569, 2,572, 2,587, 2,623, 2,644, 2,653, 2,658, 2,668, 2,690, 2,706, 2,721, 2,737, 2,808, 2,862, 2,932, 2,989.

Le *Moniteur* publie le tableau de la population de l'Empire, par départements, d'après le recensement opéré en 1856.

Le département de Maine-et-Loire, comprenant 5 arrondissements, 34 cantons et 376 communes, a 524,387 habitants.

En 1851, époque du précédent recensement, il n'avait que 515,452 habitants ; augmentation 8,935.

Voici, dit le *Phare de la Loire*, un procédé nouveau pour éteindre les feux de cheminée. Il y a une quinzaine de jours, un feu de cette nature éclata dans la maison n° 42, rue du Gigant, à Nantes. M. Trépont, coiffeur, rue Racine, qui passait en ce moment, monta et arriva dans l'appartement où le feu venait d'être éteint. S'étant informé près du locataire du moyen qu'il avait employé, il apprit que celui-ci avait jeté dans la cheminée une certaine quantité d'ognons crus et qu'aussitôt toute apparence de danger avait disparu.

M. Trépont n'ajoutait pas une grande foi à cet expédient, lorsque, peu après, le feu se déclara dans sa propre cheminée. Il se souvient alors du moyen qui lui avait été indiqué, et en fait immédiatement l'expérience. Une douzaine d'ognons crus sont jetés par lui dans la cendre du foyer, et à peine la peau en est-elle brûlée, que le feu s'éteint comme par enchantement.

Avis aux ménagères qui ont toujours une botte d'ognons dans leur cuisine. Le fait que nous rap-

portons ayant été certifié par M. Trépont lui-même, voilà bien de la besogne épargnée pour l'avenir au corps des pompiers.

portons ayant été certifié par M. Trépont lui-même, voilà bien de la besogne épargnée pour l'avenir au corps des pompiers.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 24 au 31 décembre.

Jusqu'à présent la liquidation de décembre promet de se passer avec calme, et sans graves incidents ; les primes répondues aujourd'hui ont été toutes abandonnées sur la rente et sur les chemins, et les vendeurs de primes sont entièrement maîtres de la position. Mais, comme ce résultat était à peu près imprévu, il n'y aura pas beaucoup de rentes à revendre, et la position respective des vendeurs et des acheteurs ne se trouve pas changée.

Faut-il s'étonner de la stagnation dont nous sommes témoins ? Jusqu'à un certain point elle s'explique par les besoins d'argent qui, à la fin de l'année, amènent toujours des titres sur la place. Cependant les capitaux n'ont pas encore déserté le marché, et on a vu constamment les cours se soutenir au comptant. Le paiement du semestre de la rente, des coupons du Crédit Mobilier, du Midi, du Rivoli, des Omnibus, etc., a rendu à la circulation des sommes considérables, qui vont s'augmenter encore, par suite des paiements qui doivent avoir lieu dans la première semaine de janvier. Une partie de cet argent s'emploiera sans en doute en achats de rentes et de valeurs. En attendant, il pourvoira sans doute aux besoins de la fin du mois, besoins d'autant plus exigeants que les acheteurs ne paraissent pas avoir pris les devants cette fois pour se liquider.

La rente 3 p. 400 était restée, mercredi dernier, à 66 90. Aujourd'hui, à huit jours de distance, elle reste à 66 65. La réaction qu'elle a éprouvée est donc de peu d'importance, et résulte d'un défaut de solution de la part des acheteurs plutôt encore que de tentatives bien énergiques de la part des vendeurs. A ces cours, le 3 p. 400 est tellement avantageux, qu'il présente des demandes nombreuses, et l'on peut s'attendre à un mouvement de reprise.

Les actions des chemins de fer ne se sont pas trop mal soutenues. Il est vrai que l'amélioration de leurs recettes est un argument puissant sur l'esprit des capitalistes, et attire incessamment les acheteurs au comptant. En outre, quelques lignes, telles que le Lyon, par exemple, détachent un coupon au mois de janvier, et sont recherchées à cause de ce coupon. C'est le Lyon qui, en ce moment, a les préférences de la spéculation. Le Nord a réagi jusqu'à 927 50, mais il s'est relevé à 940 ; l'Orléans est ferme, de 1,515 à 1,521 ; la Méditerranée, à 1,725 ; le Grand-Central, à 603 ; le Victor-Emmanuel est recherché au comptant, de 590 à 595.

Sur le marché industriel, l'Union des Gaz est tombée à 203 ; la Compagnie Franco-Américaine est ferme à 440 ; la Caisse centrale de l'Industrie est recherchée à 137 fr.

Il se fait beaucoup d'affaires sur les actions de la Caisse Mires, qui se soutiennent à 515 fr. On croit que l'emprunt espagnol, adjugé à cette maison, sera émis dans les premiers jours de l'année.

La compagnie Marbrière du Maine poursuit le cours de son émission, accueillie très-favorablement par les capitaux de la province, où l'on a compris les avantages de cette entreprise, aussi honorable, aussi sérieuse que sûre et lucrative.

Les chemins de fer de Nassau attirent aussi bon nombre de souscripteurs dans les bureaux de MM. Stokes et compagnie.

On négocie hors du parquet des actions des Huiles-Gaz et de la compagnie métallurgique des Trois-Bassins, qui sont dès à présent classées et appréciées sur la place.

J. PARADIS.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

un homme d'une cinquantaine d'années, qu'à sa robe on reconnaissait pour le chapelain du manoir. Le visage couperosé et sanguin de la baronne annonçait un caractère vif, acariâtre ; ces indices n'étaient pas démentis par sa voix criarde, par ses manières hardies. Elle était de moyenne taille ; mais l'étrangeté de son costume la faisait paraître plus grande qu'elle ne l'était en effet. Elle portait une de ces hautes coiffes en forme de cornet, dont les paysannes cauchoises ont seules, de nos jours, conservé la mode. Des espèces de barbes en gaze d'argent, ressortant de dessous cette coiffe, retombaient en arrière presque jusqu'aux talons, comme les voiles antiques. Sa robe en samis jaune, ornée de fourrures, était serrée à la taille par une ceinture de satin ; sur la jupe on voyait, brodées en soie de diverses couleurs, les armoiries de la noble baronne. Cette robe était longue, traînante ; dans les circonstances d'apparat, la queue devait en être portée par un page ou un écuyer, mais en ce moment la bonne châtelaine avait relevé le superflu de l'étoffe dans sa ceinture, afin d'agir avec plus d'aisance. Le cliquetis d'un trousseau de clés suspendues à son côté, avec un grand chapelet de corail, annonçait de loin son approche.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 2 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 66 50.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 92 50.

A VENDRE

DEUX MAISONS, sises à Dampierre, avec 16 ares 50 centiares de terre et vigne, et environ 25 ares d'oseraie.

S'adresser à M. BEAUFILS, propriétaire à Dampierre. (4)

M. MAUBERT, hoissier à Saumur, demande un PETIT CLERC. (5)

1,000 fr.

A DONNER A RENTE VIAGÈRE

Par deux personnes âgées.
S'adresser à M^e DION, notaire.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

UNE MAISON

Située à Saumur, place Saint-Michel,

Composée : au rez-de-chaussée de deux salons, corridor, vestibule et escalier ; au premier étage de trois chambres à cheminée ; grenier sur le tout, cour avec pompe ; au fond de la cour un jardin ; dans la même cour, un bâtiment composé de trois pièces au rez-de-chaussée, grenier dessus, un bûcher, cave voûtée,

Joignant au levant la place Saint-Michel, au nord M. Choisset qui doit passage pour voiture, au midi la rue de Fenet, au couchant le mur de la ville.

S'adresser à M. Eugène RATOÛIS, propriétaire, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (758)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER SUR HYPOTHÈQUES.

Diverses SOMMES, à longs termes, avec faculté de remboursements partiels.

S'adresser audit notaire. (670)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M^{me} LEROY, à côté, ou à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

Rue de l'Ancienne-Messageries, 13,

DÉSIRÉ

Raccommode bottes et souliers en tous genres, à des prix modérés.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857.

1^{er} et 2^e ETAGE, sur le quai de Limoges, n^o 155.
S'adresser à M. SARTORIS père.

A VENDRE

Un très-bon et très-beau

BILLARD, DANS LE NOUVEAU GENRE.
S'adresser à M. MARTIN-LEMOINE, rue Royale, sur les Ponts. (619)

PORTRAITS PHOTOGRAPHIÉS ET AU DAGUERRÉOTYPE

EN NOIR ET EN COULEUR

DEPUIS 5 FRANCS

Ressemblance garantie et réussite certaine.

M. CHARLES a l'honneur de faire part qu'il vient d'ouvrir dans cette ville, pour quelques semaines, un atelier de Portraits. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite trouveront chez lui tout ce qui concerne cette partie. Il travaille quel que soit le temps.

SPÉCIALITÉ POUR ENFANTS.

Reproduction de Tableaux, Dessins, Objets d'Art et anciens Daguerrotypes.

PORTRAITS APRÈS DÉCÈS.

Rue d'Orléans, maison TAILBOUIS.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Avec Jardin,

Sise Porte-du-Bourg, anciennement occupée par M. Aubry.

S'adresser à M^{lle} LATRAU, rue du Collège. (86)

A VENDRE

PEUPLIERS et FRESNES

En pépinière,

ARBUSTES et FLEURS.

S'adresser au sieur PERAY, jardinier-fleuriste, rue de la Chouetterie, 26, qui se charge de tous travaux de jardinage et de la taille des arbres.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

AU PEUPLE. — ÉTRENNES NAPOLÉONIENNES — A L'ARMÉE

50 centimes

ALMANACH

ANNÉE 1857

DE

NAPOLÉON

Pour 1857 (9^e année)

ARTICLES :

Calendrier napoléonien. A chaque jour une bataille ou un événement remarquable de la vie des deux empereurs.

Calendrier ordinaire. Observations astronomiques, etc.

Maison de S. M. l'Empereur.
Famille Bonaparte (Membres de la).

Guerre d'Orient (Fin de la) — Rappel des principaux événements. — Traité de paix.

Le Prince impérial. — Sa naissance et son baptême.

Les Inondations. — Voyages de l'Empereur.

Tableau de l'Armée française.
Album napoléonien.

GRAVURES :

Naissance du Prince impérial. — Frontispice. Gravure double.

Rentrée triomphale de l'Armée d'Orient. — Gravure double.

Les Inondations. — 4 Gravures.

Embellissements de Paris. — 10 Gravures.

Le Congrès de Paris. — 12 portraits.

Album napoléonien. — 14 Gravures.

Gravures diverses. — Rébus, etc.



Un joli volume de 128 pages, orné de 40 Gravures et Portraits.

PRIX : 50 CENTIMES.

En cette ville, chez M. GAULTIER, libraire ; dans les localités sans librairie, auprès des colporteurs, et à Paris, chez HOUSSIAUX, rue du Jardinnet, 3.

Autre Almanach en vente : **Almanach musical.** 4^e année. Ephémérides musicales, biographies, histoire musicale de l'année, anecdotes. NOUVEAUX MORCEAUX DE MUSIQUE POUR CHANT ET DANSE, GRAVURES ET PORTRAITS, petit album in-8^o doré sur tranche : 50 c.

ABONNEMENTS PAS DE PRIME, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN BUREAUX A PARIS Rue Ste-Anne, 64.

Un an 6 mois.
PARIS 45f. 8f.
DÉPARTEMENTS 48f. 40f.
Corse, Algérie }
Étranger, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

(Journal des Dames et des Salons. — 4^e ANNÉE. — Sous le patronage de M^{me} la comtesse DASH)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnés, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'UN. Elle publie PAR AN 24 numéros grand in-8^o, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes colorées, dessinées par M^{me} Heloise Leloir ; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre ; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants ; — Plusieurs Planches colorées de Tapisserie, Filet et Crochet ; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano ; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapisserie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

A PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE, elle commencera MAURICE ROBERT GRANDE NOUVELLE en 1 vol. in-8^o, par M^{me} LA Ctesse DASH.

PETIT JOURNAL POUR RIRE

Sous ce titre paraît, depuis 9 mois, à Paris, un fort joli petit journal comique au prix incroyable de 10 centimes la livraison. Le prix par la poste est de 15 centimes. La direction adressera franco les 40 livraisons parues à toute personne qui lui enverra 6 francs en un bon de poste ou en timbres-poste de 10 ou 20 centimes (pas au delà de 20 centimes).

Au bureau du PETIT JOURNAL POUR RIRE, 20, rue Bergère, à Paris.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,